Compte rendu de C.A.P. centrale n°8 du 14 mai 2009

(filière gestion publique)

La C.A..P Centrale des Agents d'Administration s'est réunie le 14 mai 2009 afin d'émettre un avis sur deux demandes de révision de note 2008, deux demandes de détachement, deux demandes d'intégration, deux propositions de renouvellement de contrat pour des contractuels handicapés et l'établissement des tableaux de mutation pour le mouvement du 1er septembre 2009.

• Révision de note :

Deux agents notés à +0,01 en 2008 demandaient la révision de leur note chiffrée. Un relèvement de note à +0,06 a été obtenu pour un dossier par les représentants du personnel F.O.-DGFiP, l'administration a refusé de modifier sa position sur l'autre dossier.

Les représentants F.O.-DGFiP ont voté POUR le relèvement de la note à + 0,06 et CONTRE le maintien de la note à + 0,01

• Demandes de détachement et d'intégration :

Quatre dossiers étaient présentés, un relevant du protocole d'intégration des agents du domaine et trois autres d'agents d'autres administrations. Nous nous sommes prononcés pour l'ensemble de ces dossiers car, d'une part, nous avions validé le protocole d'intégration des agents des domaines et d'autre part, pour les trois accueils d'agents d'autres administrations, nous avons vérifié que cela ne lésait aucune demande de mutation d'agents de la filière gestion publique.

• Renouvellement de contrat pour deux contractuels handicapés :

Il s'agit en fait de deux « redoublement »de stage pour deux collègues contractuels qui ne sont pas titularisés au terme de leur premier contrat d'un an. L'analyse des dossiers concernés et les débats lors de la commission confirment la revendication du congrès constitutif de notre syndicat FO DGFIP:

F.O.-DGFiP revendique la mise en place de moyens appropriés pour un meilleur accueil des travailleurs handicapés, un meilleur suivi de leurs conditions de vie au travail tout au long de la carrière et leur affectation en surnombre pendant la durée du stage dans la filière gestion publique.

Le texte complet de la motion: http://www.fo-dgfip.fr/documents/MotionRevendicativeC.pdf

Les représentants F.O.-DGFiP ont demandé à l'administration que deux questions soient soumises au vote des représentants des personnels :

- pour le renouvellement de contrat : F.O. DGFiP s'est abstenu

- pour la titularisation immédiate : F.O. DGFiP a voté pour

…/…

• Tableaux de mutation pour le 1er septembre 2009 :

Les tableaux de mutation pour convenance personnelle, de mutation prioritaire et de réintégration, tant sur emploi administratif qu'informatique ont été proposés à l'avis de la CAPC.

Statistiquement voici le nombre de dossiers classés :

	Emploi administratif	**Emploi informatique**
Mutation pour convenance personnelle	1407	26
Mutation prioritaire	267	4
Réintégration	107	0

Nous nous sommes prononcés contre ce tableau de classement car bien que soutenant les demandes de mutations légitimes de l'ensemble de nos collègues, nous revendiquons que l'ensemble des opérations de mutations passent en CAP Centrale. Ce n'est pas le cas aujourd'hui et l'administration prononcera seule le mouvement définitif le 12 juin 2009 sans réunir les représentants du personnel.

Le tableau des demandes prioritaires est d'ores et déjà disponible sur notre site:
http://www.fo-dgfip.fr/infocat_detail.php?cat=C&&infoid=13

Les représentants F.O.-DGFiP à la C.A.P. Centrale

Frédéric COUSIGNÉ – Dominique JANY-LEROY – Hervé LARROUQUERE – Luc KAÇAR

BULLETIN D'ADHESION

NOM : ---------- **PRÉNOM** : ----------

GRADE :---------- **QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL** : ----------%

AFFECTATION : ----------

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O.-DGFiP)

Fait à---------- **le** ----------

(signature)

➔ **66** ***% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu***

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques
45-47, rue des Petites Écuries 75484 PARIS Cedex 10
Téléphone : 01.47.70.91.69 - Télécopie : 01.48.24.12.79 – e-mail : contact@fo-dgfip.fr